

2025

L'intelligence Artificielle générationnelle et l'avocat

Les bases

le Lundi 1er décembre 2025, 9h - 12h

A distance, en direct,
accessible en replay

Side Quest

Une question sur le programme ? Besoin de précisions ? Besoin d'une prise en charge particulière ?
Contactez notre équipe pédagogique : contact@side-quest.io

Document remis au stagiaire avant son inscription (Article L 6353-8 du Code du Travail)

Les ressources et contenus de la formation sont régulièrement mis à jour. La date du programme correspond également à la date de la dernière mise à jour de la formation.

V1 : 02/10/2025

La formation se tiendra exclusivement à distance le Lundi 1er décembre 2025, de 9h à 12h.

Durant la formation en direct, les participants pourront interagir avec le formateur, à l'écrit et/ou à l'oral.

Tous les participants inscrits auront un accès illimité au replay de la formation suivie via notre plateforme Learnbox.

Les participants absents recevront également le replay de la formation et disposeront d'un an pour suivre la formation à leur rythme. Une fois la formation suivie, l'accès au replay reste actif sans date butoir.

Tarif

Cette formation est dispensée pour un coût de 100€ HT soit 120€ TTC.

Durée

Cette formation permet de valider 3 heures sur une demi-journée.

La formation commence à 9 heures et se termine à midi.

Public

Cette formation s'adresse aux Avocats régulièrement inscrits au barreau.

Pré-requis

Être avocat régulièrement inscrit au barreau, n'ayant pas déjà suivi cette formation chez Side quest.

Modalités et délais d'accès

L'inscription est réputée acquise lorsque l'apprenant a payé l'intégralité de la formation et a procédé à la signature électronique de la convention.

La période d'inscription se termine le 28 novembre 2025.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques : Magistrale, démonstrative et active.

Outils pédagogiques : Présentations orales, démonstrations, exercices en direct

Supports pédagogiques : A la fin de la formation, l'apprenant reçoit les supports de formation et un document au format PDF reprenant les savoirs essentiels de la formation. Il a également accès en replay à l'ensemble de la formation.

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont assurés grâce à l'utilisation de Google Form. Cet outil permet d'assurer l'interactivité et l'évaluation du suivi des apprenants au cours de la formation.

Prise en compte du handicap : aménagements supplémentaires possibles sur demande avec étude au cas par cas.

Contacter le référent handicap à l'adresse suivante : contact@side-quest.io

Éléments matériels de la formation

Équipements devant être prévus par l'apprenant :

un ordinateur, une tablette ou un smartphone connecté à internet

Documents partagés :

A l'issue de la formation, tous les inscrits recevront avec le replay le support de présentation utilisé par le formateur Mathieu Bouillon, [voir le CV](#).

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre et être en mesure d'expliquer simplement à autrui les principes technologiques derrière le fonctionnement de l'IA générative
- Comprendre les enjeux économiques et organisationnels liés à l'apparition de l'IA générative
- Comprendre les problématiques juridiques qui se posent dans la construction et l'usage d'une IA générative

Side quest

26 RUE MÈGE, 83220 LE PRADET

SIRET 881597454 00035 - APE 8559B - SASU + capital social 1000€ - TVA Intracommunautaire

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 93131819513 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Identifier les technologies et usages pouvant déjà être mises en place au sein de la pratique de l'avocat
- Être en mesure de mettre en pratique différents outils de manière autonome dans des usages professionnels concrets du quotidien

Contenu de la formation

9h00 : Discours d'ouverture

Thibault Oudotte, *co-fondateur et responsable pédagogique de l'organisme de formation Side quest*

DÉMONSTRATIONS PRATIQUES et THÉORIQUES

Mathieu Bouillon, *Co-fondateur de Flits et consultant en innovation juridique*

9H05 : Comprendre le fonctionnement des IA génératives

9h30 : Méthodologie de prompt

10h00 : Les instructions personnalisées

10h20 : Utiliser l'IA pour analyser une page web ou une décision de justice

10h50 : PAUSE

11h00 : Utiliser l'IA pour les recherches juridiques

11h30 : Aperçu : Utiliser l'IA pour la production de documents juridiques et la création de modèles

11h45 : Utiliser l'IA pour le marketing du cabinet (séquence de mail, articles de blogs, newsletter, posts RS...)

11h55 : Utiliser l'IA pour extraire les données d'un contrat



12h : Clôture

Side quest

26 RUE MÈGE, 83220 LE PRADET

SIRET 881597454 00035 - APE 8559B - SASU + capital social 1000€ - TVA Intracommunautaire

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 93131819513 du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur